

Pierre tressaillit jusqu'aux moelles.

Que répondre ?

Que dire ? ...

Il pensa à sa sœur qui ne lui pardonnerait jamais ses soupçons, elle le lui avait déclaré elle-même et il aimait mieux se taire.

— Qu'avez-vous fait de cet argent ? demanda le juge à brûle-pour point, au bout de quelques secondes.

— Moi ? répondit Pierre stupéfait, mais je n'y ai pas touché.

— Ne niez pas, c'est insensé. Avouez plutôt, c'est préférable sous tous les rapports.

— Avouer ? ... Mais quoi, grands dieux ! ... Que je suis un voleur et un assassin, moi ! ... Mais c'est à en devenir fou.

M. de Courneuve haussa les épaules.

— Mais qu'aurais-je fait de cet argent, s'écria Pierre au bout de quelques minutes, moi qui n'ai pas un besoin et qui mets les trois quarts de mes bénéfices, cependant pas bien forts encore, de côté.

— Je vais vous le dire. Le jour de la Pentecôte, vous avez quitté Mme de Lavarande à une heure et demie.

— Je ne l'ai pas nié.

— Oui, mais vous n'êtes pas allé au Havre pour les raisons que vous avez déclarées.

— Pour lesquelles, alors ?

— Pour jouer.

— Jouer, moi ? ... Allons donc ! ... je n'ai jamais touché une carte depuis la mort de mon père.

— Jeune, vous avez eu une passion pour cette distraction-là, surtout pour le baccarat.

— Possible. Mais quand je suis devenu chef de famille, je me suis juré de sacrifier cette passion, ainsi que vous l'appellez, et...

— Vous n'avez pas tenu votre serment.

— Je l'ai tenu, au contraire.

— Pas au Havre dans tous les cas.

— Là, comme ailleurs.

— Vous êtes en contradiction formelle avec des gens honorables.

— Qui m'ont vu jouer, moi, Pierre de Sauves ? ...

— Oui, vous.

— Je leur donne le démenti le plus formel. Où sont-ils ?

— On vous les montrera, soyez paisible.

Donc, vous avez joué au Cercle des Ondes, au Havre, de deux à cinq heures, le jour de la Pentecôte, et vous avez perdu une grosse somme.

— Mais c'est faux, archi-faux. Je n'ai jamais mis les pieds dans ce cercle, je ne savais même pas qu'il existât.

M. de Courneuve sans répondre directement à l'inculpé continua.

— Le mobile de votre crime qui nous échappait nous a été expliqué aujourd'hui : Vous avez perdu sur parole 41,000 francs. Les économies que vous aviez chez vous ne suffisant pas à liquider votre situation, vous êtes venu dans le cabinet de l'usine où vous saviez qu'étaient les 38,000 francs déposés la veille par votre beau-frère. Vous étiez en train de consommer cet ... emprunt quand M. Chaniers est arrivé et vous a surpris. Là, probablement, a eu lieu une discussion violente entre vous, cette discussion a dégénéré en lutte, vous avez terrassé votre victime, vous l'avez liée avec une des courroies dont vous attachez d'ordinaire vos dossiers, vous l'avez assommée avec votre coup-de-poing dont vous niez hier l'existence, puis vous avez du même coup étranglé votre beau-frère. Le lendemain les quarante et un mille francs étaient payés. Malheureusement dans la main du cadavre il y avait une poignée de vos cheveux.

— Mais tout cela est une invention épouvantable.

— Ceux qui vous ont vu au Cercle des Ondes vous ont reconnu.

— Ils m'ont donc rencontré de nouveau ?

— On leur a montré votre photographie.

Pierre respira.

— Est-ce qu'une photographie est toujours ressemblante et peut donner une idée du teint, du regard, de l'expression générale ? dit-il.

— Qu'à cela ne tienne, fit M. de Courneuve en se levant, je vais donner l'ordre d'introduire ceux qui prétendent vous reconnaître.

Un jeune homme d'une trentaine d'années entra le premier.

Il était grand, un peu mince, avec les cheveux grisonnants, les yeux bleuâtres très droits, le nez ferme, l'ensemble sympathique.

— Vos nom, prénoms et qualités ? dit le juge.

— Norbert Sallanches, armateur, domicilié au Havre.

C'était un nom très connu, et l'homme était des plus estimés.

Pierre de Sauves tressaillit, agité subitement comme par une décharge électrique.

Si M. Sallanches disait le reconnaître, c'est que lui, Pierre, avait perdu la notion des choses, qu'une lacune s'était faite dans sa vie, qu'il avait été fou, et qu'il l'était encore.

— Reconnaissez-vous monsieur ? interrogea M. de Courneuve.

L'armateur regarda attentivement celui qui était devant lui debout, en pleine lumière.

Il y eut quelques minutes de silence mortel et de suprême angoisse.

Dans la pièce on eût entendu une araignée tisser sa toile.

— Oui, dit enfin M. Sallanches, je le reconnais pour être l'individu qui a joué le jour de la Pentecôte au Cercle des Ondes, et qui a perdu de fortes sommes.

Pierre se sentait mourir.

— Moi ? dit-il. Monsieur vous vous trompez. Vous me confondez avec quelqu'un qui me ressemble sans doute, mais je n'ai pas mis les pieds à votre cercle, je le jure.

M. Sallanches réfléchit de nouveau.

A cet instant, M. de Sauves, étreint de l'idée qu'une bien incompréhensible fatalité le poursuivait, eut un mouvement involontaire de la tête et des épaules.

— Oh ! à présent, s'écria l'armateur subitement convaincu, j'en suis sûr. Vous venez d'avoir le même jeu de physionomie que là-bas, quand vous avez dit : " Je suis trop malheureux en vérité. J'avais juré de ne plus toucher une carte de ma vie, pourquoi n'ai-je pas tenu mon serment ! ... "

— Moi, moi, j'ai dit cela ? ... Mais c'est une aberration.

— Je suis incapable de rien inventer, et il me semble encore, monsieur, entendre votre voix, voir votre visage...

— Est-ce à vous que M. de Sauves devait les 41,000 francs, monsieur ? demanda le juge d'instruction.

— Pas entièrement, monsieur ?

— Combien vous devait-il ?

— Il m'était dû 31,000 francs que j'ai reçus le mercredi matin par la poste.

— Avec un mot d'écrit sans doute ?

— Non, monsieur, les billets étaient simplement pliés dans du papier.

— Ils étaient envoyés par lettre chargée ?

— Oui, monsieur.

— A quelle date ?

— Mais le mardi après la Pentecôte, puisque je les ai reçus le mercredi.

— Bien, il sera facile de voir le nom de l'envoyeur.

Subitement, le visage de Pierre Sauves s'éclaira.

— Alors, dit-il, je suis sauvé !

M. Sallanches le regarda fort étonné.

— Pardon, monsieur, dit le juge d'instruction, j'ai besoin de vous demander si les étrangers admis au Cercle des Ondes ne donnent pas leur nom ou ne sont pas présentés par des amis ?

L'armateur sourit.

— Cela devrait être, dit-il, mais au Cercle des Ondes on oublie quelquefois cette formalité. Et pourvu que l'étranger ait bonne mine et joue gros, on n'en demande pas davantage.

— Mais comment les gens honorables qui en font partie supportent-ils cela ?

— Ce sont les étrangers qui sont les forts joueurs en général. Et le jeu est une passion qui fait passer sur bien des choses.

— Quand on paie comptant, peut-être, et encore ! ... Mais quand on joue sur parole ?

— Lorsque le joueur étranger a perdu tout ce qu'il avait sur lui, ceux qui ont déjà réalisé un gain avec lui sont accommodants. Ce n'est pas du commerce cela, nos capitaux ne sont pas engagés, ajouta l'armateur avec un sourire. Si les sommes

perdues sur parole reviennent, tant mieux. Surtout celui qui les doit, oublie de payer, tant pis.

— M. de Sauves avait-il déjà perdu et payé comptant avant de jouer sur parole ?

— Oui, monsieur, et d'assez fortes sommes. Alors il eût été cruel de lui refuser sa revanche que nous donnons toujours pour les raisons que j'ai dites plus haut.

— Bien, monsieur, vous pouvez vous retirer.

La deuxième personne appelée était un courtier maritime également fort connu, auquel avaient été dus les dix autres mille francs perdus aussi sur parole.

Il reconnut Pierre de Sauves, comme l'avait reconnu M. Sallanches, et à la grande stupéfaction du malheureux inculpé, il donna les mêmes explications que l'armateur.

Après ces importantes dépositions, le banquier M. Gérard, et son secrétaire racontèrent la mauvaise impression que leur avait causée M. de Sauves, avec son angoisse et sa préoccupation quand il était venu chez eux chercher les 40,000 francs destinés à remplacer les 38,000 francs disparus.

— Cela eût été fort inconvenant de notre part. M. le juge, répondit M. Gérard. M. de Sauves avait la signature sociale tout comme M. Chaniers et du moment qu'il avait des fonds chez nous et qu'il venait les chercher, il ne nous appartenait pas de lui faire une remarque ou une observation.

Les ouvriers appelés à leur tour déclarèrent tous, malgré la sympathie évidente qu'ils éprouvaient pour M. de Sauves, que " le patron " ainsi qu'ils l'appelaient était atrocement préoccupé depuis la disparition de son beau-frère, qu'à certains jours, il avait l'air d'un fou, ne parlant pas, restant tout le temps la tête appuyée dans ses mains, sur la table de son cabinet ; ou bien qu'il courait les ateliers sans rien voir, avec les yeux égarés.

Ils ne manquèrent pas de signaler également la résistance que Pierre avait apportée quand il s'était agi de faire vider la bassin duquel se dégageait une odeur vraiment pestilentielle.

— Madame l'avait plusieurs fois demandé à M. Pierre, fut-il déclaré, et si elle n'avait profité de l'absence de monsieur pour faire faire elle-même ce travail, on ne sait pas, avec cette chaleur, ce qui serait arrivé.

Il devenait évident pour le juge que M. de Sauves savait mieux que tout autre ce que contenait la vasque, et qu'il ne voulait pas qu'on la vidât.

L'agent de publicité interrogé à son tour, et qui en voulait certainement à Pierre de ce que celui-ci lui avait fait manquer ses plus belles affaires, le montra sous un jour absolument défavorable :

Despote, violent, ne supportant pas que rien se fit ou se décidât en dehors de son initiative, il contrariait M. Chaniers et avait la prétention d'être le seul maître.

Tout cela était grave, M. de Sauves le voyait, mais on eût dit que son courage renaissait avec les charges qui l'accablaient.

Était-ce le sentiment de son honnêteté et de sa conscience impeccable qui avait la certitude de triompher ? ...

Ou bien un caractère supérieurement trempé, qui, le premier moment de stupeur passé, reprenait le dessus ?

En un mot, M. de Sauves était-il un homme honnête, victime d'un concours de circonstances aussi fatales qu'extraordinaires ? ...

Au contraire, était-on en présence d'un criminel redoutable, dangereux et intelligent, décidé à nier jusqu'à l'échafaud, et espérant bénéficier de l'indécision forcée que le mystère amène avec lui, soit dans l'opinion publique, soit dans l'esprit des jurés ? M. Marais se le demandait avec une préoccupation qui tournait à l'angoisse.

En effet, il y avait une chose qui, dans l'esprit du chef de la sûreté, dominait tout.

C'était l'impression intime, profonde, que lui avait laissée Pierre de Sauves dans les différentes entrevues qu'il avait eues avec lui.

Un homme capable de tuer, de voler, a-t-il ce regard ? ...

Ce regard droit, pur, un peu naïf même, comme les austères seuls le gardent toute leur vie ? ...